



**Mercredi 16 octobre 2019 – N°554**

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS  
Abonnement annuel en mairie : 15 € pour un envoi à chaque numéro

Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Communiqué municipal sur la Taxe d'Habitation et Taxe Foncière

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la commune de Broons a intégré Dinan Agglomération.

Un des fondements de cette nouvelle intercommunalité est basé sur la mise en place d'un taux unique communautaire d'imposition pour les taxes locales.

Pour ce faire, les élus municipaux et communautaires du territoire Dinan Agglomération ont alors décidé d'instaurer :

#### 1. Un mécanisme avec une intégration fiscale progressive sur 3 ans, entre 2017 et 2019, pour les taxes locales :

Afin d'éviter une augmentation de la pression fiscale sur les habitants, certaines communes devaient, soit, augmenter leurs taux, soit, les diminuer afin de compenser la baisse ou la hausse des taux intercommunaux.

Sinon, certains contribuables pouvaient bénéficier de réduction des taux d'imposition alors que d'autres voyaient leurs taux augmenter.

#### 2. Un mécanisme avec une neutralisation de la variation des taux d'imposition et des produits étalée sur 3 ans au sein du bloc local (communes et intercommunalité).

Par conséquent, si le taux communal de la TH de Broons a bien augmenté, le mécanisme de neutralisation a automatiquement fait baisser le taux intercommunal de la TH perçue par Dinan Agglomération.

**Ainsi, le taux du bloc local (commune-intercommunalité) est resté constant sans augmentation de la pression fiscale pour le citoyen broonnais.**

Ces mécanismes fiscaux sont donc l'expression de la solidarité entre les communes et les contribuables de Dinan Agglomération.

**Cependant l'Etat a revalorisé les valeurs locatives sur lesquelles la commune n'a pas la main, environ + 2.2 %.**

#### 3. Les ordures ménagères

A la suite d'une décision majoritaire au Conseil Communautaire de Dinan Agglomération, la redevance sur les ordures ménagères a été transformée en taxe. Ainsi la facturation n'est plus liée au service mais à la valeur locative du bien immobilier inscrite sur la taxe foncière, d'où cette colonne supplémentaire sur l'avis d'imposition. Vous ne recevrez plus de facture pour la gestion des déchets par l'agglomération.

#### 4. La taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations)

Vous constaterez également l'apparition sur l'avis d'imposition de la taxe GEMAPI. Elle a été instaurée par toutes les communautés d'agglomération, à compter de 2019, y compris Dinan Agglomération.

Il s'agit d'une taxe additionnelle, qui s'ajoute la taxe foncière sur les propriétés bâties, à la taxe foncière sur les propriétés non bâties, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises. Cette taxe est une taxe affectée, elle ne peut servir à autre chose que la gestion des milieux aquatiques ou la prévention des inondations. Elle est gérée par Dinan Agglomération.

La commission finances de Broons

## FESTIVITES EN OCTOBRE (Salle des Fêtes)

Samedi 19: Comité des fêtes Broons,  
Spectacle de Laurent Chandemerle.

Dimanche 20: Thé dansant avec la  
Belle Epoque, Association donneurs de  
sang.

Samedi 26: Loto, Gouessant Foot  
Coëtmieux.

Dimanche 27: Après-midi disco,  
Comité des fêtes Broons.

## ÉTAT-CIVIL

Naissance :

**06/10/2019** : Lilie LORET

Décès :

**28/09/2019** : M Yvon SOLIGNY,  
5 Linée, 66 ans.

**07/10/2019** :

Mme Yvonne GAUTHIER née  
RAMARÉ, 27 rue de la Barrière,  
87 ans.

## POUR MEMOIRE

Groupe médical : **02.96.84.61.47**

Groupe vétérinaire : **02.96.84.61.46**

Maison  
intercommunale : **02.96.84.72.75**

Déchetterie : lundi, mercredi, samedi :  
9h à 12h et 14h à 17h30 et vendredi  
de 14h à 17h. Tél. : **02.96.84.70.56**

Dinan Agglomération :  
**02.96.87.14.14**

Gendarmerie : lundi de 14h à 18h,  
mercredi et samedi de 8h à 12h et de  
14h à 18h. Tél : **02.96.84.60.17**

Cabinet infirmier : **02.96.84.65.44**

Infirmier libéral : M Rohrbacher :  
**06.07.75.21.20**

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Broons autrefois : un livre participatif en projet

Un projet de livre sur les communes du pays de Broons a été lancé récemment par plusieurs passionnés d'histoire locale. Couvrant la période 1890-1950, l'ouvrage donnera la part belle à la vie d'antan à Broons et dans les communes voisines d'Eréac, Lanrelas, Mégrit, Rouillac, Sévignac, Trédias, Trémur et Yvignac-la-Tour.

Sur la base de photos anciennes, plusieurs thématiques seront abordées pour illustrer le patrimoine et les activités d'autrefois à travers la vie sociale (les traditions, fêtes religieuses, le carnaval, les associations et clubs sportifs), l'économie (l'évolution du monde agricole, les commerces, les foires), et les événements marquants de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

Un appel est lancé à tous les habitants !

Si vous souhaitez participer à ce projet en prêtant main forte au collectif de rédaction, ou tout simplement en partageant des photos ou des documents intéressants sur la vie d'autrefois, n'hésitez pas à contacter Quentin RENAULT (coordinateur du projet) au **06 03 04 89 30** ou par mail à : [quentinrenault22@gmail.com](mailto:quentinrenault22@gmail.com)

### Médiathèque

**Mercredi 16 octobre à 16h** : Ciné-surprise pour les plus de 8 ans sur inscription.

**Du 22 octobre au 22 novembre** aux horaires d'ouverture de la médiathèque de Broons, vous pourrez découvrir **l'exposition sur les photogrammes : effets de matières.**

Tirages photographiques argentiques de Christine Attinost à partir d'objets de récupération et autres trouvailles...

**Renseignements au 02.96.80.00.44**

## ASSOCIATIONS

### Comité des Fêtes - Spectacle

L'association vous fait part de sa soirée du **19 octobre 2019.**

**Spectacle avec l'imitateur Laurent Chandemerle**, que vous pouvez entendre sur Radio Bleue ou sur son site : [www.chandemerle.com](http://www.chandemerle.com).

Cet humoriste a participé à de nombreuses émissions auprès de Patrick Sébastien.

Entrée 14 € pour les adultes, 10 € pour les enfants jusque 12 ans.

Nouveau spectacle pour ses 30 ans de scène.

Les billets sont à vendre au PMU, dans les boulangeries de Broons et auprès des membres du Comité.

### Comité des Fêtes – Après-midi disco

Dimanche 27 octobre : reprise des dimanches après-midi disco, ambiance discothèque.

A partir de 15h, Jean Michel Coillan animera cette première édition de l'hiver 2019-2020.

Prix de l'entrée : 7 € avec une consommation.

### Comité des Fêtes – Carnaval 2020

L'association recherche des candidates (au moins 18 ans) pour l'élection des miss pour le Carnaval 2020.

Renseignements au 02.96.84.73.86 en soirée.

## 10 doigts pour demain

10 doigts pour demain organise régulièrement pour les enfants des ateliers sac avec un tee-shirt. Notre stock de tee-shirts diminue, nous lançons donc une collecte. Fouillez dans vos armoires, vous en avez peut-être que vous ne portez plus mais qui nous seraient très utiles. Vous pouvez les déposer chez Ker Zingala, la brocante textile, 2 Grande Rue, ou directement à l'association à Carhalo (direction Eréac, 1<sup>ère</sup> route à gauche après le panneau de sortie Broons) ouverte du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

## ENTREPRISES

### Côté Coupe

Le salon de coiffure, situé 14 rue de la Barrière, sera fermé du vendredi 1<sup>er</sup> novembre au samedi 9 novembre inclus.

**Tél : 02.96.84.61.07.**

### AMDP – Menuiserie Broons

En complément de notre équipe de 11 personnes, nous sommes à la recherche d'un menuisier polyvalent confirmé, autonome, rigoureux, organisé, soigneux et ayant un bon relationnel. Le poste, en CDD jusque fin d'année, consiste à fabriquer et poser des meubles de salle de bain, cuisine, dressing et autres aménagements ainsi que des menuiseries extérieures. La lecture et la compréhension de plan sont donc indispensables. Une période d'intégration est assurée pour vous permettre de prendre plus facilement vos marques et maintenir l'ambiance conviviale de l'entreprise. Le poste sera sur 35 heures du lundi au jeudi avec une rémunération selon le profil. Nous avons mis en place des avantages pour les salariés : chèques déjeuner, mutuelle pour personne seule ou famille, remise sur les matériaux pour nos collaborateurs et leurs familles, échanges tous les jours autour d'une pause-café... Nous sommes forts de 12 ans d'expérience avec aujourd'hui un atelier et un magasin de 850 m<sup>2</sup> situés dans le bourg de Broons ; Notre clientèle est principalement composée de particuliers habitant la région. Notre priorité : avoir un menuisier qui travaille en autonomie, qui sache prendre des initiatives pour garantir la satisfaction de nos clients. Vous vous retrouvez dans ce profil ? Venez nous rejoindre !

Nous attendons vos CV par mail à [a-m-d-p@orange.fr](mailto:a-m-d-p@orange.fr), par téléphone au **02 96 86 15 67.**

## PETITES ANNONCES

### A vendre :

\*Canapé cuir beige, 2 places, 2 fauteuils vintage, 1 meuble d'angle chêne, 1 scie circulaire, 1 meule à aiguiser moteur électrique, **07.81.77.29.06.**

\*Pommes de terre Charlotte, Charène tardive, 1 € le kg, coings pour confiture ou gelée, 1 € le kg, **02.96.84.92.34.**

### A louer :

\*Terrain 50 ares, pâturage, possibilité jardinage à 1.5 km du centre de Broons, ombre, possibilité eau, abris, **06.17.74.29.53.**

### Recherche :

\*Une maison avec cour ou appartement en rez-de-chaussée avec 1 ou 2 chambres, **02.96.89.50.81.**

\*A faire des travaux de taille de haies, débroussaillage, tonte pelouse, entretien de terrain, **06.69.93.98.85.**